



**Bulletin
d'information**
N°2 - novembre 2008

CONSEILLERS TITULAIRES



PRÉSIDENT
Gérard THOREAU
57300 HAGONDANGE
2006-2010



VICE-PRÉSIDENT
Gérard HESTIN
88000 EPINAL
2008-2014



TRÉSORIER
Denis THEBERT
54400 LONGWY
2006-2012



Véronique WELKER
54000 NANCY
2008-2014

CONSEILLERS SUPPLEANTS



PREMIER SUPPLÉANT
Annie KUMMER
54700 PONT A MOUSSON
2006-2010



DEUXIÈME SUPPLÉANT
Jean-Luc CONVERT
54000 NANCY
2006-2012

TROISIÈME SUPPLÉANT
QUATRIÈME SUPPLÉANT

Poste vacant
Poste vacant

CHAMBRE DISCIPLINAIRE DE PREMIERE INSTANCE

Président Pascale ROUSSELLE
Premier conseiller à la Cour d'appel de Nancy

Vice-Président Gérard LION
Premier conseiller à la Cour d'appel de Nancy

Membres élus Gérard HESTIN
Assesseur 2007-2012

Denis THEBERT
Assesseur 2007-2009

Arnaud JUILLET
Suppléant 2007-2012

Jean-Luc CONVERT
Suppléant 2007-2009

SECRETARE ADMINISTRATIVE



Nathalie PORTIER

CHÈRES CONSCEURS, CHERS CONFRÈRES,

Après deux ans d'existence, les conseils régionaux ont procédé le 16 mai dernier au renouvellement du tiers de leurs membres.

Vous avez été nombreux en Lorraine à participer au vote par lequel vous avez plébiscité les candidats, leur réitérant ainsi votre confiance, et ils vous en remercient.

Sylvie KARST et Arnaud JUILLET n'ont pu être réélus et je leur rends hommage pour leur implication au sein du Conseil pendant les deux années écoulées.

La réélection de Véronique WELKER et de Gérard HESTIN assure une stabilité à ce nouveau Conseil qui va continuer à s'investir pleinement au service de la profession, vous pouvez en être assurés.

L'application des règles déontologiques reste la priorité, dans le respect de chacun et dans l'intérêt de tous, avec notamment :

- L'inscription au Tableau de l'Ordre avec un dossier complet
- La soumission des contrats entre professionnels pour étude et avis
- La mise aux normes de la signalétique professionnelle
- L'exercice non commercial
- L'abandon définitif de toute forme de publicité

Nous devons harmoniser notre pratique professionnelle dans un esprit éthique et déontologique pour continuer de valoriser notre profession au sein du système de santé...

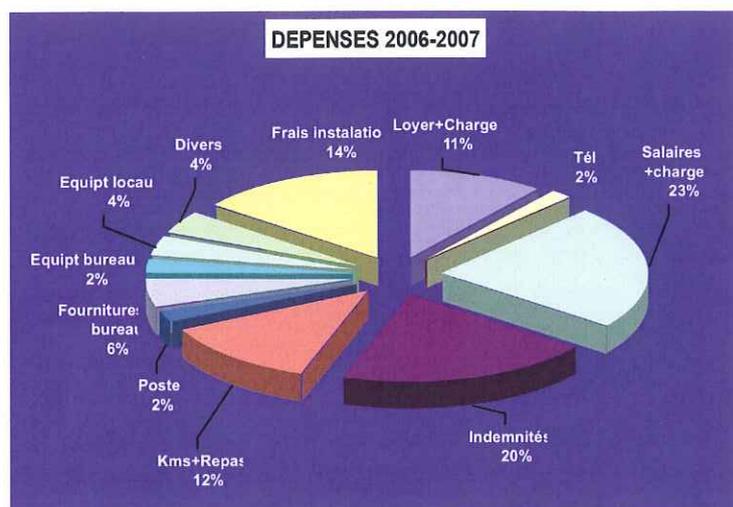
La secrétaire administrative et les membres du CROPP Lorraine sont à votre disposition ; n'hésitez pas à les solliciter !

Gérard THOREAU
Président CROPP Lorraine

AGENDA 2008

09/01/08	Commission Etude des dossiers
16/01/08	Commission Etude des dossiers
18/01/08	Commission Etude des dossiers
19/01/08	Commission Etude des dossiers
23/01/08	Commission Etude des dossiers
24/01/08	Commission Etude des dossiers
26/01/08	Commission Etude des dossiers
30/01/08	Commission Etude des dossiers
15/02/08	Commission Etude des dossiers
20/02/08	Commission Etude des dossiers
01/03/08	Commission Etude des dossiers
05/03/08	Commission Etude des dossiers
07/03/08	Réunion du Conseil
14/03/08	CNOPP Réunion des secrétaires administratives
28/03/08	CNOPP Conférence des Présidents G. THOREAU
09/04/08	Réunion du Bureau
18/04/08	Conseil National G.THOREAU Conseiller suppléant
14/05/08	Réunion du Bureau
16/05/08	Elections CROPP
11/06/08	Réunion du Conseil (séance plénière) Elections du Bureau et des commissions
18/06/08	Réunion du Bureau
20/06/08	Elections CNOPP
25/06/08	Commission Etude des dossiers
11/07/08	Conseil National (Séance plénière) G.THOREAU Conseiller suppléant
26/09/08	CNOPP Conférence des présidents G. THOREAU
27/09/08	Réunion du Bureau Réunion du Conseil
18/10/08	Réunion du Bureau
21/11/08	CNOPP Réunion de tous les élus et des secrétaires administratives
10/12/08	Réunion du Bureau Réunion du Conseil (Séance plénière)

BILAN 2006/2007



Loyer + Charges, EDF:	4 345.12 €
Téléphone :	685.31 €
Salaires + Charges :	8 572.16 €
Indemnités des conseillers :	8 475.00 €
Frais de déplacement et repas :	5 281.49 €
Poste :	925.00 €
Fournitures bureau :	2 328.00 €
Equipements bureaux :	1 019.00 €
Equipements locaux :	1 530.67 €
Divers :	1 933.62 €
Frais d'installations	6 130.00 €
Total des dépenses :	41 225.37 €

RESSOURCES :

Subventions CNOPP	6 746.53 €
Subventions CNASEA	6 373.07 €
Total des ressources :	73 838.60 €

BILAN

du 01 septembre 2006 au 31 décembre 2007:

Le bilan fait ressortir un solde positif de 32 613.23 €, dont 32 000.00 € sont placés au 31/12/07 sur le Livret Bleu du Crédit Mutuel de Lorraine. Pour autant, les bilans à venir ne seront certainement pas aussi excédentaires, pour plusieurs raisons :

- Nous avons bénéficié pendant onze mois, d'une subvention du CNASEA qui s'élève à la somme de 6373.07 €, pour avoir signé un contrat d'aide à l'emploi (CAE) avec l'ANPE pour l'embauche de la secrétaire administrative.
- En ce qui concerne le loyer et les charges locatives, nous n'avons commencé à payer qu'à partir de début mars 2007; idem pour EDF et France Télécom.
- Le poste fournitures de bureau et PTT sera aussi plus important à l'avenir, compte tenu de la montée en charge de l'activité.
- La secrétaire n'a été embauchée qu'à compter du 01 février 2007.
- Il n'y a pas eu d'édition en 2007 du bulletin d'information du CROPP.

Nous pouvons nous féliciter de la bonne gestion pour ce début d'exercice, mais nous devons rester vigilants pour l'avenir, car nous aurons des recettes en moins et des charges plus importantes.

Denis THEBERT, Trésorier

ELECTION BIENNALE AU CROPP

Lorraine (Art. R4322-26 et 27)

Le 16 mai 2008 au Siège, 7 rue Clérisseau, 57070 METZ

SE SONT PRÉSENTÉS :

Gérard HESTIN

Arnaud JUILLET, candidature invalidée

(non conforme à l'art. R4123-3)

Sylvie KARST, candidature invalidée

(non conforme à l'art. R4123-3)

Véronique WELKER

INSCRITS	225	
VOTANTS	92	
Taux de participation	40.8 %	
Nuls et blancs	23	
Exprimés	69	
Véronique WELKER	62	
Gérard HESTIN	58	Elu titulaire
Aucun suppléant		

Lors de la réunion du Conseil en séance plénière le 11 juin 2008, les conseillers titulaires ont procédé aux élections suivantes :

• Bureau (art. R4124-1-1):

Président	Gérard THOREAU
Vice-président	Gérard HESTIN
Trésorier	Denis THEBERT

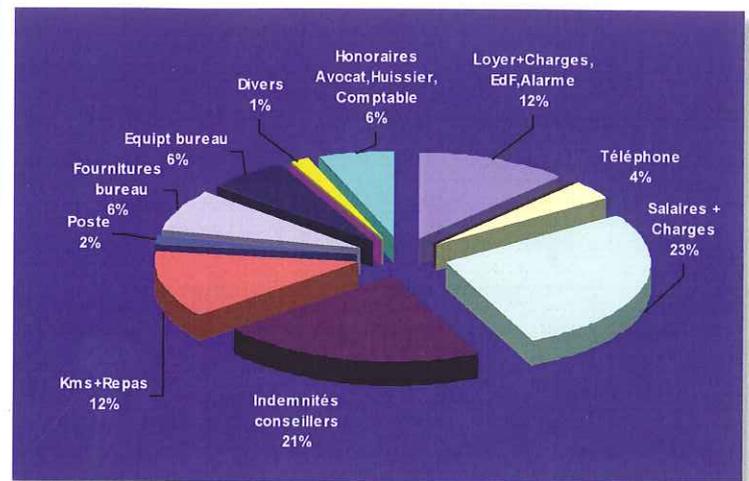
• Commission restreinte (art. R4124-1-1) :

Denis THEBERT
Gérard THOREAU
Véronique WELKER

• Commission de conciliation (art. R4123-18) :

Annie KUMMER
Gérard THOREAU
Véronique WELKER

BUDJET PREVISIONNEL 2008



Loyer + Charges, EDF, Alarme Locaux :	7 200.00 €
Téléphone :	2 700.00 €
Salaires + Charges :	17 000.00 €
Indemnités des conseillers :	13 000.00 €
Frais de déplacement +repas :	8 000.00 €
Poste :	1 000.00 €
Fournitures bureau :	4 000.00 €
Equipement bureau :	2 000.00 €
Divers :	1 000.00 €
Honoraires Comptable, Avocat, Huissier :	5 000.00 €
Total des dépenses	60 900.00 €

RESSOURCES :

Subventions du CNOPP	55 084.76 €
Quotité 2008	4 800.00 €
CNASEA	584.72 €
Intérêts Livret Bleu 2007	517.06 €
Total des ressources :	60 986.54 €

Indemnités des conseillers

Il me paraît indispensable après deux ans d'existence que les indemnités des conseillers soient connues de tous.

Généralement les réunions du Conseil et du Bureau se déroulent dans les locaux du CROPP Lorraine à Metz, et une fois par an à Nancy.

Les indemnités pour pertes d'honoraires sont de 110.00 € par demi-journée en 2008 (100.00 € en 2006/2007).

Les déplacements sont défrayés à 0.227 €/Km.

Soucieux de limiter le montant du poste « indemnités », les conseillers se réunissent parfois en soirée, de 20H00 à 24H00, et dans ce cas, ne sont pas indemnités pour perte d'honoraires.

Annuellement, se tiennent 6 réunions du Conseil et 4 réunions du Bureau.

Gérard HESTIN Vice-président

CHANGEMENTS DE RÉGION EN 2008

BRETON	Paul	418809157	ILE DE FRANCE
DELOS	Caroline	415710827	NORD PAS DE CALAIS
GRONWALD	Benjamin	ECA	AQUITAINE
GROSJEAN	Anne-Laure	418811101	ILE DE FRANCE
JAQUIER	Delphine	415404539	CHAMPAGNE ARDENNE
KISTER	Sophie	415704773	ILE DE FRANCE
VIGNANE	Nelly	418809187	LIMOUSIN



NOUVELLES INSCRIPTIONS EN 2008

ANSELMINO	Nicolas	54700	PONT A MOUSSON	415412558
ANTOINE	Claire	54000	NANCY	ECA
CHATELAIN	Patricia	54200	TOUL	415405132
HUET	Sylvie	54110	DOMBASLE	415412859
MAGNIN	Lauriane	54700	PONT A MOUSSON	ECA/23/07/08
VETIER	Carole	54130	SAINT MAX	415410773
XHARDE	Damien	54000	NANCY	ECA/22/02/08
COLLIN	Amélie	57390	AUDUN LE TICHE	415712543
DAMPFHOEFFER-METTALO	Maryvonne	57000	METZ	ECA
DEBIEZ	Doriane	57100	THIONVILLE	415712634
FISCHER	Nicolas	57720	VOLMUNSTER	415707375
GEOFFROY	Hélène	57250	MOYEUVE-GRANDE	415712547
HALBGEWACHS	Claire	57185	VITRY SUR ORNE	ECA 04/09/08
HENRY	Cécile	57050	METZ	415710826
NEVEUX	Célia	57990	IPPLING	415712771
PONCET	Olivia	57130	ARS SUR MOSELLE	415712666
REGGIORI	Dorothee	57155	MARLY	ECA/09/07/08
ETIENNE	Armelle	88160	LE THILLOT	418812780
SCHNEIDER	Laurent	88000	EPINAL	418812550
TARRIT	Anne	88140	BULGNEVILLE	418812926

RÉGLEMENTATION



NON RESPECT DU CODE DE DEONTOLOGIE

La procédure disciplinaire en cas de non respect du Code de déontologie est la suivante :

- Le CROPP saisit directement la Chambre disciplinaire de première instance.
- Les sanctions possibles sont :
 - *avertissement*
 - *blâme*
 - *interdiction temporaire d'exercice*
 - *interdiction définitive d'exercice*

PAS DE DIPLOME, USURPATION DE TITRE...

Procédure :

- Courrier du CROPP en recommandé avec AR
Sans réponse dans les quinze jours :
poursuite engagée par le CNOPP
- Si usurpation et exercice avérés :
citation directe
- Si non avéré : plainte pour enquête complémentaire

DEFAUT D'INSCRIPTION AU TABLEAU

- Courrier en recommandé avec AR,
envoyé par le CROPP ou le CNOPP
- Sans réponse dans les quinze jours =
procédure lancée par le CNOPP
- Procédure disciplinaire si défaut de production de pièces
- Ordonnance délivrée par le juge pour huissier
- Constatation de l'huissier entraînant le plus souvent
une régularisation
- Dans le cas contraire citation à comparaître

CROPP Lorraine

7 rue Clérisseau 57070. METZ

Tél. : 03.87.36.46.23 - Fax : 03.87.21 84.26

E-mail : contact@lorraine.cropp.fr

Editeur : CROPP Lorraine

Directeur de publication : G. THOREAU

Comité rédactionnel : G. THOREAU, G. HESTIN, D. THEBERT, V. WELKER

Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2008 - Tirage : 350 exemplaires

ISSN : 1961-7283 - Imprimeur : Imprimerie Fort-Moselle - © Jupiter images